



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



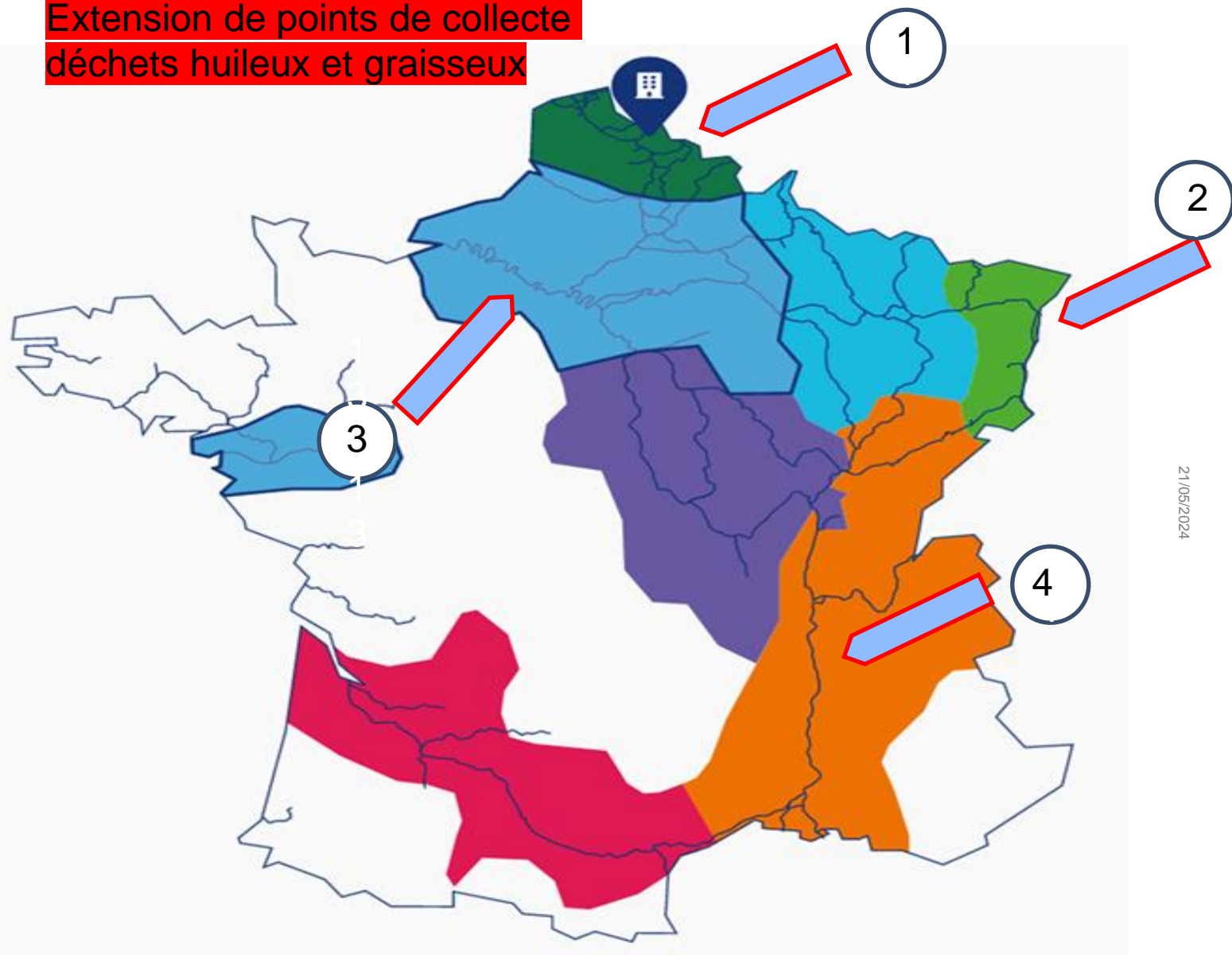
Analyse financière de l'extension du Volet A de la CDNI à l'ensemble des voies gérées par VNF

Commission locale des usagers

LE RÉSEAU FLUVIAL GÉRÉ PAR VNF

- 1 – Hauts-de-France
- 2 – Grand-Est
- 3 – Bassin de Seine
- 4 – Rhône-Saône

Extension de points de collecte
déchets huileux et gras





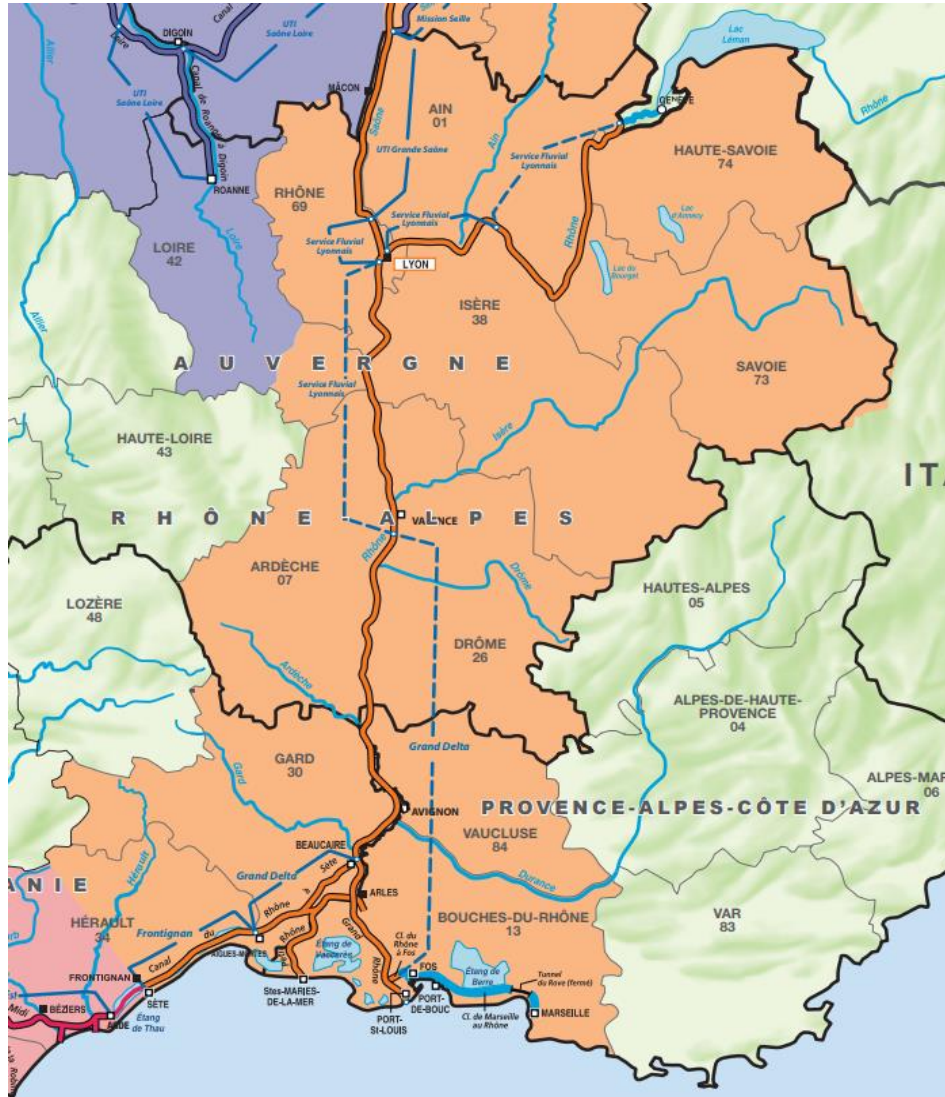
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Région Rhône-Saône

Recensement des solutions de collecte des déchets huileux et graisseux



La DT Rhône-Saône de VNF n'assure ni l'organisation, ni l'encadrement, ni la réception, ni le traitement des déchets huileux et graisseux produits par les bateliers relevant du volet A de la CDNI. La gestion de ces déchets est organisée dans les ports et par les armateurs.

Le service de collecte des déchets huileux et graisseux est aujourd'hui assuré par les stations-services fluviales et les centres de maintenance. Dans le cadre de son activité d'avitaillement au Port de Lyon, la société AS Energy, à l'aide de deux navires ESEVE 3 et Dolois, récupère gratuitement les huiles usagées de ses clients. La société Pechelbronn récupère également les déchets huileux et graisseux de ses clients au Port de Loire-sur-Rhône. Enfin, la SACHA à Arles récupère gratuitement les déchets huileux et graisseux de ses clients dans le cadre de ses activités de réparation navale.

Les usagers peuvent être amenés à réaliser par eux-mêmes les opérations de vidange. Les déchets sont stockés au sein des dépôts avant d'être collectés par des entreprises spécialisées pour leur traitement. La société CFT a mis en place une filière de gestion des déchets huileux et graisseux de ses bateaux.

Plusieurs projets en cours sur l'axe Rhône-Saône sont amenés à renforcer l'offre de service pour la collecte des déchets huileux et graisseux. D'une part, dans le cadre du renouvellement des Conventions d'Occupation Temporaire (COT), la CNR va exiger la mise à disposition de conteneurs à déchets (filtres, bidons, déchets) et de cuves pour les huiles usagées pour les ports de Salaise-Sablons, Portes les Valences et Arles. D'autre part, un projet de déchetterie fluviale d'une superficie de 150m² et incluant des infrastructures pour la collecte des huiles usagées et des chiffons usagés est prévu pour le premier semestre de 2024 sur le site du Centre de Réparation Fluviale (CRF) du Port de Lyon (PLEH).

Enfin, sur la Saône, un seul projet de déchetterie a été recensé au Port de Chalon-sur-Saône. Cependant, celle-ci ne sera pas surveillée et il n'est pas prévu d'infrastructures de gestion des déchets huileux ou graisseux.



Recensement des solutions de collecte des déchets huileux et graisseux

		Saône	Rhône	Rhône à Sète	
Pagny / Chalon / Macon / Villefranche	VNF				Absence de services
Lyon	CNR		Port de Lyon PLEH Centre de Réparation Fluviale (Projet)		MSS
	AVITAILLEURS - DESHUILEURS		Port de Lyon PLEH Station-Service Fluviale - AS Energy – ESEVE 3 - Dolois		HU
Loire Sur Rhône	AVITAILLEURS - DESHUILEURS		Port Loire Sur Rhône Station-Service Fluviale - Pechelbronn		EFC
	ARMATEUR		Dépôt Loire Sur Rhône CFT		HU + EFC
Salaise-Sablons	CNR		Port de Salaise-Sablons Déchetterie fluviale (Projet)		MSS + HU
Portes les Valences	CNR		Port de Portes les Valences Déchetterie fluviale (Projet)		MSS + HU + EFC
Laudun-l'Ardoise					Projet
Avignon – Le Pontet					Besoin usagers
Arles	CNR		Port de Arles Déchetterie fluviale (Projet)		
	AVITAILLEURS - DESHUILEURS		Port de Arles Station-Service Fluviale (Étude d'opportunité)		
	CHANTIER NAVAL		Port de Arles SACHA		
Marseille-Fos	GPM MARSEILLE		Prestataires agréés		
Sète	PORT DE SÈTE-FRONTIGNAN			Prestataires agréés	
Besoins usagers			Lyon / Arles / Avignon		



Principaux constats

Offre de services actuelle

- L'offre de collecte des déchets huileux et graisseux est portée par les acteurs portuaires (CNR), les avitailleurs (Pechelbronn, AS ENERGY) et les sociétés de maintenance.
- AS Energy collecte avec ses deux bateaux plus de 22 000 litres d'huile usagée.
- Certains usagers comme CFT ont mis en place leur filière de gestion de leurs déchets huileux et graisseux. Ils collectent plus de 17 000 litres d'huile usagée.
- Les usagers assurent le financement de la prise en charge de leurs déchets huileux et graisseux.
- Il n'y a pas de solution pour la collecte des eaux de fond de cale.
- La couverture géographique des points de collecte répond en grande partie aux besoins exprimés par les usagers, néanmoins, ils attendent que les solutions soient régies par la CDNI.
- Sur la Saône, un projet de déchetterie a été recensé au port de Chalon sur Saône, cependant cette dernière ne sera pas surveillée et il n'est pas prévu d'équipements pour la collecte des déchets huileux ou graisseux.
- Plusieurs projets en cours sont amenés à renforcer l'offre de service pour la collecte des déchets huileux et graisseux :
 - Dans le cadre du renouvellement COT, la CNR va exiger la mise à disposition de conteneurs à déchets (filtres, bidons, déchets) et de cuves pour les huiles usagées pour les ports de Salaise-Sablons, Portes les Valences et Arles.
 - Un projet de déchetterie fluviale d'une superficie de 150m² et incluant des infrastructures pour la collecte des huiles usagées et des chiffons usagés est prévu pour le S1 2024 sur le site du Centre de Réparation Fluviale (CRF) du Port de Lyon (PLEH).
- A Arles, la Société SACHA collecte plus de 8 000 litres d'huile usagée et 3 tonnes de déchets solides graisseux.

Extension de la CDNI

- Les usagers ont exprimé le besoin de disposer de solutions de collecte des déchets huileux et graisseux en priorité à Lyon et Arles, puis Avignon.
- Le port de Lyon présente une activité importante ainsi que des zones de maintenance. Une offre de service de collecte mobile par bateau devrait être assez efficace dans ce secteur.
- Des bateaux de collecte sont potentiellement disponibles (Pechelbronn, AS ENERGY).
- Pour VNF, il sera possible de déléguer le service de collecte par bateau à un acteur privé (Pechelbronn, AS ENERGY) et/ou d'envisager un partenariat avec la CNR pour des solutions fixes à terre.

Estimation des volumes des déchets*

Itinéraire	HU (m3 / an)	EFC (m3 / an)
Rhône	Entre 230 et 500	Entre 500 et 1000

Estimation du nombre d'opérations de collecte par an*

Itinéraire	Traffic	Influence des autres pays de la CDNI	Estimation du nombre d'opérations de collecte par an		
			Basse (total 1000)	Moyenne (total 1500)	Haute (total 2000)
Rhône	Moyen	Faible	100	150	200

Proposition de scénarios

Afin de répondre aux besoins exprimés par les clients et au regard des volumes de déchets huileux et graisseux collectés sur l'axe, nous proposons trois scénarios intégrant le déploiement de solution de collecte des déchets huileux et graisseux au Port de Lyon et au Port de Arles.

- 1 Scénario 1 : Intégration de deux solutions de collecte des déchets huileux et graisseux dans le cadre de la CDNI au Port de Lyon (fixe) et au Port d'Arles (fixe).
- 2 Scénario 2 : Intégration de deux solutions de collecte des déchets huileux et graisseux dans le cadre de la CDNI au Port de Lyon (bateau) et au Port d'Arles (fixe).
- 3 Scénario 3 : Intégration de deux solutions de collecte des déchets huileux et graisseux dans le cadre de la CDNI au Port de Lyon (fixe + bateau) et au Port d'Arles (fixe).

	Port de Lyon	Port de Loire-Sur-Rhône	Autres Port intérieurs sur le Rhône
Option stratégique 1	1 Intégration de la déchetterie en cours de construction par le Centre de Réparation Fluviale (acteur privé) dans le cadre de l'extension de la CDNI.	• Intégration d'une solution de collecte des déchets huileux et graisseux par bateau sur le Port de Loire-Sur-Rhône.	• Intégration des solutions de collectes des ports de Salaise-Sablons, Portes les Valences et Arles dans le cadre de l'extension de la CDNI.
Option stratégique 2	2 Intégration d'une solution de collecte des déchets huileux et graisseux par bateau sur le Port de Lyon. 3	1 Maintien du niveau de service actuel de 2 collecte des déchets huileux et graisseux 3 par bateau.	1 Intégration de la solution de collecte Port de Arles (SACHA) dans le cadre de l'extension de la CDNI. 2 3
Option stratégique 3	3 Maintien du niveau de service actuel de collecte des déchets huileux et graisseux par bateau.		• Développement des solutions de collecte hors cadre CDNI.



1 Extension de la CDNI à deux solutions de collecte des déchets huileux et grassex au Port de Lyon (fixe) et au Port d'Arles (fixe)

L'intégration d'une solution de collecte des déchets huileux et grassex régie par la CDNI au Port de Lyon est une priorité au regard des besoins exprimés par les usagers et des volumes collectés actuellement par les opérateurs privés. Le choix d'une solution fixe serait l'option la moins risquée financièrement. La déchetterie en cours de construction par le Centre de Réparation Fluviale serait intégrée dans le cadre de l'extension de la CDNI. Il ne semble pas pertinent d'avoir une offre de collecte des déchets huileux et grassex régies par la CDNI au Port de Loire-Sur-Rhône en raison de la proximité avec le Port de Lyon. À Arles, une solution de collecte des déchets huileux et grassex régie par la CDNI est aussi une priorité pour répondre aux besoins des usagers, en particulier les compagnies de croisière. Au regard des volumes potentiels de collecte de déchets (inférieurs à ceux de Lyon), une solution fixe serait à privilégier. Elle pourrait être proposée par la Société Anonyme de la Cale de Halage d'Arles (SACHA) qui réalise déjà des opérations de collecte des déchets du volet A pour ses clients.

Critères	Avantages	Limites
Niveau d'adéquation avec les exigences de la CDNI	<ul style="list-style-type: none"> Couverture géographique avec deux solutions de collecte CDNI sur le Rhône. 	<ul style="list-style-type: none"> Coût de collecte maîtrisé (solution fixe existante ou en projet déjà financée)
Adéquation avec les besoins des usagers	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux besoins des usagers des activités fret et croisières. 	<ul style="list-style-type: none"> -
Impact pour VNF	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge de l'ensemble des coûts de collecte des déchets huileux et grassex de VNF dans le cadre de la CDNI sur deux sites. 	<ul style="list-style-type: none"> Délégation du service à la CNR et à un opérateur privé (contractualisation).
Impact pour les ports intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge par VNF de la gestion de la collecte des déchets huileux et grassex (pas d'investissements) au Port de Lyon. 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement de solution de collecte des déchets huileux et grassex hors cadre CDNI.
Impact pour les prestataires privés		<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un service public avec la collecte des déchets HU, EFC et MSS.

		Estimation des coûts	
		Hyp. Basse	Hyp. Haute
Fonctionnement	Centre de Réparation Fluviale	5000 € HT	7 000 € HT
Fonctionnement	Cale de Halage d'Arles (SACHA)	10 000 € HT	15 000 € HT

2 Extension de la CDNI à deux solutions de collecte des déchets huileux et graisseux au Port de Lyon (bateau) et au Port d'Arles (fixe)

L'intégration d'une solution de collecte des déchets huileux et graisseux régie par la CDNI au Port de Lyon est une priorité au regard des besoins exprimés par les usagers et des volumes collectés actuellement par les opérateurs privés. Le choix d'une solution par bateau serait l'option à privilégier, en s'assurant que l'ensemble des déchets du volet A de la CDNI soit collecté. L'élargissement de la zone d'intervention du bateau à l'ensemble du Port de Lyon, voire à certains ports en proximité, permettrait de couvrir un maximum d'usagers. Il ne semble pas pertinent d'avoir une offre de collecte des déchets huileux et graisseux régies par la CDNI au Port de Loire-Sur-Rhône en raison de la proximité avec le Port de Lyon. À Arles, une solution de collecte des déchets huileux et graisseux régie par la CDNI est aussi une priorité pour répondre aux besoins des usagers, en particulier les compagnies de croisière. Au regard des volumes potentiels de collecte de déchets (inférieurs à ceux de Lyon), une solution fixe serait à privilégier. La société Anonyme de la Cale de Halage d'Arles (SACHA) réalise déjà des opérations de collecte des déchets pour ses clients.

Critères	Avantages	Limites
Niveau d'adéquation avec les exigences de la CDNI	<ul style="list-style-type: none"> Couverture géographique avec deux solutions de collecte CDNI sur le Rhône. 	<ul style="list-style-type: none"> Coût fixe important lié à la solution de collecte par bateau.
Adéquation avec les besoins des usagers	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux besoins des usagers des activités fret et croisières. Réponse aux attentes des usagers pour une solution de collecte mobile à Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> -
Impact pour VNF	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge de l'ensemble des coûts de collecte des déchets huileux et graisseux de VNF dans le cadre de la CDNI sur deux sites. 	<ul style="list-style-type: none"> Délégation du service à des opérateurs privés (contractualisation)
Impact pour les ports intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement de solutions de collecte des déchets huileux et graisseux hors cadre CDNI.
Impact pour les prestataires privés	<ul style="list-style-type: none"> Financement par la CDNI de la collecte des déchets huileux et graisseux pour deux sites 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un service public avec la collecte des déchets HU, EFC et MSS.

Estimation des coûts

		Hyp. Basse	Hyp. Haute
Fonctionnement	Collecte des déchets solution mobile Part fixe - Lyon	96 000 € HT	150 000 € HT
Fonctionnement	Collecte des déchets solution mobile Part variable - Lyon	22 000 € HT	40 000 € HT
Fonctionnement	Cale de Halage d'Arles (SACHA)	10 000 € HT	15 000 € HT

3

Intégration de deux solutions de collecte des déchets huileux et gras dans le cadre de la CDNI au Port de Lyon (fixe + bateau) et au Port d'Arles (fixe).

L'intégration d'une solution de collecte des déchets huileux et gras régie par la CDNI au Port de Lyon est une priorité au regard des besoins exprimés par les usagers et des volumes collectés actuellement par les opérateurs privés. Le maintien de la combinaison d'une solution par bateau mobile complétée par une solution fixe serait l'option à privilégier, en s'assurant que l'ensemble des déchets du volet A de la CDNI soit collecté. L'élargissement de la zone d'intervention du bateau à l'ensemble du Port de Lyon, voire à certains ports en proximité, permettrait de couvrir un maximum d'usagers. Il ne semble pas pertinent d'avoir une offre de collecte des déchets huileux et gras régies par la CDNI au Port de Loire-Sur-Rhône en raison de la proximité avec le Port de Lyon. À Arles, une solution de collecte des déchets huileux et gras régie par la CDNI est aussi une priorité pour répondre aux besoins des usagers, en particulier les compagnies de croisière. Au regard des volumes potentiels de collecte de déchets (inférieurs à ceux de Lyon), une solution fixe serait à privilégier. La société Anonyme de la Cale de Halage d'Arles (SACHA) réalise déjà des opérations de collecte des déchets pour ses clients.

Critères	Avantages	Limites
Niveau d'adéquation avec les exigences de la CDNI	<ul style="list-style-type: none"> Couverture géographique avec deux solutions de collecte CDNI sur le Rhône. 	<ul style="list-style-type: none"> Coût fixe important lié à la solution de collecte par bateau.
Adéquation avec les besoins des usagers	<ul style="list-style-type: none"> Réponse aux besoins des usagers des activités fret et croisières. Réponse aux attentes des usagers pour une solution de collecte mobile à Lyon 	<ul style="list-style-type: none"> -
Impact pour VNF	<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge de l'ensemble des coûts de collecte des déchets huileux et gras de VNF dans le cadre de la CDNI sur deux sites. 	<ul style="list-style-type: none"> Délégation du service à des opérateurs privés (contractualisation)
Impact pour les ports intérieurs	<ul style="list-style-type: none"> - 	<ul style="list-style-type: none"> Poursuite du développement de solutions de collecte des déchets huileux et gras hors cadre CDNI.
Impact pour les prestataires privés	<ul style="list-style-type: none"> Financement par la CDNI de la collecte des déchets huileux et gras pour deux sites 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un service public avec la collecte des déchets HU, EFC et MSS.

Estimation des coûts

		Hyp. Basse	Hyp. Haute
Fonctionnement	Collecte des déchets solution mobile Part fixe – Lyon	96 000 € HT	150 000 € HT
Fonctionnement	Collecte des déchets solution mobile Part variable – Lyon	22 000 € HT	40 000 € HT
Fonctionnement	Cale de Halage d'Arles (SACHA)	10 000 € HT	15 000 € HT



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

